Les stages en entreprise

En confrontant l'étudiant aux spécificités et aux contraintes des métiers du tourisme, les stages sont un élément fondamental de son parcours de professionnalisation.

Les lieux de stage

Tour opérateurs, agences de voyages, offices de tourisme, communes, Comités et Agences de tourisme du département ou de la région, Syndicats mixtes, prestataires d'activités, hébergeurs, transporteurs, parcs de loisirs ou d'attraction…

Les missions de stage

Accueil, vente, communication digitale, création de supports de communication, enquêtes, promotion, actions de fidélisation, montage de produits touristiques… dans le cadre d'évènements, d'expositions, de festivals…

Les périodes de stage

4 semaines en milieu de 1e année
6 semaines en fin de 1e année
4 semaines en milieu de 2e année

La seconde année de BTS peut être suivie par la voie de l'apprentissage.

1, rue Paul Delique

80100 Abbeville

03 22 25 41 00

Nous contacter par email :

tourisme.abbeville@gmail.com

BTS TOURISME

Abbeville

BTS TOURISME
ABBEVILLE
LYCEE BOUCHER DE PERTHES

Le professionnel du tourisme
Missions et compétences

Le titulaire du BTS Tourisme est un professionnel qui informe et conseille les clients français et étrangers sur des prestations touristiques.

Il est capable d'en finaliser la vente et d'en assurer le suivi commercial.

Il crée et promeut des produits touristiques ; il accueille et accompagne des touristes.

Il collecte, traite et diffuse l'information en lien avec le secteur du tourisme.

La maîtrise des langues étrangères constitue, compte tenu du secteur d'activité professionnel, une évidente nécessité.

En fonction des structures ou des missions qui lui sont confiées, le travail peut être en horaires décalés.

BTS Tourisme
La formation

Formation en 2 ans
14 semaines de stage en entreprise

Organisation des cours (31 heures / semaine)

Blocs supports

Culture générale et expression : 2 h
Anglais : 3 h
2e langue étrangère* : 3h
Tourisme et territoires : 5h
**Espagnol, italien ou allemand*

Blocs professionnels

Gestion de la clientèle touristique : 5h
Elaboration d'une prestation touristique : 7h
Gestion de l'information touristique : 3h
Atelier de professionnalisation : 3h

Règlement de l'examen

3 épreuves en CCF (Contrôle en cours de formation) et 4 épreuves ponctuelles

Epreuves facultatives

Communication en LVE : 3e langue
Parcours de professionnalisation à l'étranger
Projet de spécialisation

BTS Tourisme
Poursuite d'études et métiers

La poursuite d'études

La licence professionnelle permet d'acquérir, en un an, une spécialisation dans un métier ou un secteur du tourisme :

tourisme et loisirs sportifs
management des établissements de loisirs
guide conférencier
commercialisation de produits touristiques
communication et valorisation des territoires

Les métiers du tourisme

Conseiller voyage, forfaitiste, conseiller billetterie, agent réceptif, agent d'escale, guide accompagnateur, agent d'exploitation, gestionnaire d'allotements terrestres ou aériens, chargé de marketing, commercial, chargé de qualité/SAV, conseiller en séjour, animateur de tourisme local, chargé d'animation numérique de territoire, chargé de promotion du tourisme local, agent de développement touristique, technicien d'accueil touristique, employé de loisirs ou d'attraction, agent de vente et de réservation...